



Quels sont mes droits sur mon enfant?

Par **Fanette2A**, le **19/02/2010** à **02:47**

Bonjour,

J'ai passé ma grossesse seule, mon fils vient d'avoir 3 mois, son père a refait surface un peu avant Noël, nous ne vivons pas ensemble et sommes restés peu de temps en relation. Je lui ai tout de même laissé la porte ouverte, cependant la communication semble impossible et les querelles ne cessent. J'ai appris par lettre A/R de la mairie qu'il avait reconnu mon enfant le 29 janvier dernier. Il n'a jamais rien versé pour mon bébé. Il est au chômage et sur-endetté. Il me parle de ses droits qui selon lui sont les mêmes que les miens. Son environnement n'étant pas sain, n'ayant pas confiance en lui, ne pouvant pas compter sur lui, j'aimerais savoir quels sont ses droits et surtout les miens. Il veut prendre mon bébé dimanche pour l'emmener je ne sais où? Que puis-je faire???

Merci de votre réponse,

Bien à vous,

Fanette

Par **Tissette**, le **20/02/2010** à **23:50**

Je me trouve un peu dans la même situation.. Si quelqu'un pouvait répondre ça m'aiderait beaucoup aussi. Du moment qu'il y a reconnaissance il y a en effet même droit s'il n'y a pas de décision de justice... Mais comment faire en attendant la décision ? Laisser son bébé de 2 mois à un ex aux attitudes immatures ...